



AVIS

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA PRATIQUE INFIRMIÈRE : PRENDRE SA PLACE EN TANT QU'ACTEUR CLÉ

Le Comité jeunesse de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec est d'avis que les infirmières et infirmiers doivent prendre leur place dans la lutte contre les changements climatiques afin d'être des leaders en santé environnementale.

Déposé au Conseil d'administration de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec lors de sa séance de travail des 12 et 13 février 2020.

INTRODUCTION

À titre de comité consultatif du Conseil d'administration (CA) de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), le Comité jeunesse de l'OIIQ (ci-après le « Comité jeunesse ») a pour mandat d'explorer les questions relatives à la relève infirmière et de prendre position sur les enjeux de la profession qui la concernent. Les rôles et les responsabilités des membres, de même que la composition et le fonctionnement du Comité jeunesse sont prévus dans la *Procédure sur le fonctionnement du Comité jeunesse* approuvée par le Comité de direction, laquelle découle de l'application de la *Politique sur les comités de l'OIIQ*. Cet avis s'inscrit dans la même lignée que la prise de position de l'OIIQ, intitulée *Changements climatiques et impacts sur la santé*, diffusée lors du Congrès annuel 2019.

CONTEXTE

Mondialement, les jeunes expriment de plus en plus leurs inquiétudes face aux changements climatiques et à l'avenir incertain du monde tel que nous le connaissons aujourd'hui. Cette inquiétude a notamment été reflétée au Québec par la participation massive à la mobilisation mondiale pour le climat le 27 septembre 2019. Cette préoccupation n'échappe pas à la relève infirmière du Québec qui a interpellé le Comité jeunesse afin qu'il prenne position sur le lien entre la pratique infirmière et les changements climatiques.

Les changements climatiques étant au cœur des préoccupations du Comité jeunesse, celui-ci a décidé de se positionner face à ces changements et d'intégrer cette position dans le plan d'action du Comité jeunesse 2020-2021 en vue d'interpeller rapidement les instances concernées. Pour ce faire, un survol de la littérature, une exploration du sujet sur diverses plateformes numériques impliquant la relève et une discussion avec des membres de la profession infirmière, y compris des membres de la relève, ont eu lieu.

Préalablement, dans le but d'assurer la compréhension du présent avis, il importe de définir et de différencier les notions de « changements climatiques » et de « réchauffement climatique », car ceux-ci sont régulièrement confondus. Les changements climatiques comprennent les modifications de la moyenne quant au climat ainsi que la variabilité de ses paramètres. Cela comprend également la fréquence, l'intensité ou la durée des événements extrêmes. Ils sont responsables des modifications dans les probabilités qu'un type d'événement météorologique d'une certaine intensité se produise (Bélanger, Gosselin, Bustinza et Campagna, 2019). Le réchauffement climatique, quant à lui, fait référence à l'élévation observée à long terme de la température moyenne de la surface de la Terre (Statistique Canada, 2016).

Bien que le Québec soit relativement épargné jusqu'à présent, il est indéniable que les changements climatiques sont bien réels et constatés mondialement, notamment par l'augmentation des catastrophes naturelles, des vagues de chaleur et des changements environnementaux irréversibles qui affectent l'espèce humaine, la faune et la flore. L'altération des écosystèmes, le bouleversement de la production alimentaire et la diminution d'accès à l'eau potable font partie des conséquences des changements climatiques. Non seulement ces conséquences seront désastreuses pour la survie de l'homme, mais aussi de nombreux effets négatifs sur la santé ont été répertoriés. À titre d'exemples, une augmentation des maladies

infectieuses, des maladies respiratoires et des maladies cutanées et cancéreuses a été constatée, de même qu'une hausse de l'incidence des accouchements prématurés et du stress post-traumatique découlant des catastrophes naturelles (Bélanger et al., 2019).

Au Québec, le milieu de la santé en ressent déjà les effets, entre autres par l'augmentation des hospitalisations et des consultations auprès de divers professionnels de la santé, dont les infirmières et les infirmiers (Bélanger et al., 2019). Cette hausse se traduira inévitablement par une augmentation des coûts liés à la santé. En effet, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2018) estime que le coût des changements climatiques se situera entre 2 et 4 milliards de dollars (US) par année d'ici 2030, seulement pour les dommages directs, exception faite des coûts des secteurs déterminants pour la santé, par exemple l'agriculture, l'eau et l'assainissement. Le Québec étant une région du monde moins affectée, les réfugiés climatiques à la recherche d'une terre d'accueil seront probablement en augmentation dans un futur proche (Institut national de santé publique du Québec, 2019). La densité de la population étant à la hausse, les différents services offerts à la population seront davantage sollicités et demanderont un ajustement de sorte qu'ils répondent adéquatement aux besoins de la population.

Les acteurs clés du système de santé font office de modèles pour la société et influencent celle-ci. Subissant déjà les effets des changements climatiques, l'ensemble du système se devra de réagir en conséquence et de mettre en place des interventions salutaires pour l'environnement. Il ne faut pas sous-estimer l'impact environnemental des hôpitaux en raison de l'importante quantité d'énergie et de ressources utilisées, ainsi que de l'énorme quantité de déchets produits (Cook, Schenk et Demorest, 2018). Il s'avère alors essentiel de modifier la culture inter et intrahospitalière et de sensibiliser les professionnels en place à l'adoption d'une structure qui favorise une conscience environnementale (AnAaker, Nilsson, Holmner et Elf, 2015). Des auteurs suggèrent la création de comités durables axés sur l'environnement afin de faire de la sensibilisation et de mettre en place des actions concrètes pour limiter les changements climatiques (Mejia et Sattler, 2009). Ces comités auraient la tâche de répondre aux demandes environnementales de leurs employés dans l'ensemble des établissements de santé et de services sociaux. En effet, une étude rapporte la déception et le questionnement d'infirmières et d'infirmiers déjà sensibilisés aux gestes environnementaux et qui ne peuvent pas appliquer ceux-ci en milieu hospitalier en raison de l'absence d'organisation et de politique environnementale (Mejia et Sattler, 2009). Elle rapporte, par exemple, l'action de recycler qui n'est pas accessible dans plusieurs milieux de soins hospitaliers.

Face à l'augmentation de problématiques de santé liées aux changements climatiques, les infirmières et infirmiers seront de plus en plus sollicités et devront adapter leur pratique à cette réalité. De nombreux infirmiers et infirmières affirment ne pas être outillés pour faire face aux impacts des changements climatiques et manquent de connaissances en regard de leurs effets sur la santé (Adlong et Dietsch, 2015).

Les activités de promotion et de prévention font partie intégrante de l'exercice infirmier en vertu de l'Article 36.4 du *Code des professions*. Toutefois, prendre en considération l'impact de l'environnement sur la santé de la personne et prévenir la maladie sont des éléments de la finalité

du champ d'exercice infirmier; il est donc nécessaire que les infirmières et infirmiers adaptent leur discours en réponse aux changements climatiques. De par leur rôle d'influence, les infirmières et infirmiers doivent agir non seulement au sein des milieux cliniques, mais aussi directement dans leur communauté (Adlong et Dietsch, 2015). Des auteurs suggèrent d'intégrer à la formation initiale des notions concernant, entre autres, la pollution atmosphérique et ses répercussions sur la santé pulmonaire et cardiaque et la vulnérabilité aux changements climatiques de certaines clientèles, telles que les femmes enceintes, les enfants et les populations défavorisées sur le plan socio-économique (Allen, 2015; Leffers, Levy, Nicholas et Sweeney, 2017).

ENJEUX

À la suite d'une compilation des données recensées, une analyse sommaire a été réalisée par le Comité jeunesse afin de mettre en lumière différents constats. Les constats retenus et considérés comme prioritaires sont :

- l'importance de sensibiliser et de former l'ensemble des membres de la profession infirmière aux enjeux climatiques et à leurs conséquences, notamment sur la santé;
- l'importance de mettre en place des actions favorables à l'environnement;
- l'importance d'instaurer des comités sur le développement durable et les enjeux environnementaux dans tous les établissements de santé.

STRATÉGIES ET PISTES DE SOLUTION

À la lumière de la littérature scientifique et des échanges réalisés avec la relève, voici les stratégies et les pistes de solution proposées par le Comité jeunesse :

L'importance de sensibiliser et de former l'ensemble des membres de la profession infirmière aux enjeux climatiques et à leurs conséquences, notamment sur la santé.

1. Intégrer dans la formation initiale les notions relatives aux changements climatiques et leurs impacts sur la santé, notamment en regard des populations vulnérables. En effet, des auteurs soulignent l'importance de former la relève infirmière aux réalités climatiques afin qu'elle adapte ses soins à celles-ci (Adlong et Dietsch, 2015). À titre d'exemple, l'enseignement des conséquences de la pollution de l'air sur le système cardiorespiratoire permettrait une meilleure compréhension des complications potentielles et des interventions plus ciblées (Leffers et al., 2017).
2. Concevoir des formations à faible coût et accessibles à l'ensemble des membres de la profession infirmière. Il est nécessaire d'informer non seulement la relève, mais également l'ensemble des membres de la profession à la réalité des changements climatiques.
3. Encourager les infirmières et infirmiers à prodiguer de l'enseignement à la population à propos de l'environnement et de ses enjeux sur la santé. En tant qu'acteurs clés dans la promotion de la santé et la prévention de la maladie, les infirmières et infirmiers détiennent un rôle primordial au chapitre de l'enseignement des saines habitudes de vie et des conditions de vie liées à la santé. L'environnement étant un déterminant de la santé, il

devrait être considéré dans l'enseignement prodigué à la population par les infirmières et infirmiers.

4. Mieux intégrer l'aspect environnemental dans l'évaluation exhaustive et la collecte de données des infirmières et infirmiers auprès de la clientèle. Étant donné l'impact des changements climatiques à l'échelle internationale, l'environnement devrait être considéré lors de l'évaluation réalisée par l'infirmière ou l'infirmier afin de ne pas négliger de l'information pouvant influencer la situation de santé du client. Par exemple, lors de l'évaluation, considérer, entre autres, les différentes maladies transmissibles par des vecteurs comme les moustiques, la qualité de l'eau potable, de même que la proximité d'îlots de chaleur ou d'une industrie polluante, et ce, afin de mieux cibler la situation de santé d'une personne selon les symptômes qu'elle présente (Allen, 2015). De plus, il sera indiqué d'évaluer le risque de stress post-traumatique ou d'anxiété pouvant découler de la survenue d'événements marquants, tels que les catastrophes naturelles.

L'importance de mettre en place des actions favorables à l'environnement.

1. Promouvoir et encourager les actions individuelles et collectives des infirmières et infirmiers visant la diminution de l'empreinte carbone (ex. : utilisation du transport actif et collectif, abandon de produits de consommation à usage unique, etc.). D'autres exemples d'actions concrètes se retrouvent dans les règles environnementales dont s'est doté le Comité jeunesse pour la tenue de ses rencontres (Annexe 1).
2. Promouvoir et encourager l'infirmière et l'infirmier à devenir un agent de changement pour sa communauté dans la lutte contre les changements climatiques. En tant que professionnels de la santé, l'infirmière et l'infirmier peuvent être des acteurs politiques importants en s'impliquant à différents niveaux (scène municipale, regroupements politiques, associations professionnelles, etc.) afin de prendre position sur les enjeux environnementaux. Ils contribuent ainsi à la protection du public et à la promotion de la santé communautaire. À titre d'exemples, différents projets porteurs ont été proposés et mis en place par des infirmières et infirmiers, notamment la revalorisation de rebuts hospitaliers à des fins d'utilisation pour des projets éducatifs en milieu scolaire et un système de récupération des contenants de plastique et de carton non contaminés.
3. Tenir compte de l'enjeu des changements climatiques lors de la mise en œuvre de la prochaine planification stratégique de l'OIIQ, qui agira ainsi en cohérence avec la prise de position de l'OIIQ sur les changements climatiques, les critères LEED à partir desquels l'immeuble de l'OIIQ a été construit et l'engagement écoresponsable auquel le Congrès annuel adhère.

L'importance d'instaurer des comités sur le développement durable et les enjeux environnementaux dans tous les établissements de santé.

1. Promouvoir les initiatives infirmières visant la création de comités sur le développement durable et les enjeux environnementaux dans les établissements de santé. Mejia et Sattler (2009) soulignent que ce type de comité vise à conscientiser le système de santé face à sa relation avec l'environnement, dans le but de développer différentes stratégies pour limiter son impact négatif sur l'environnement. Il permet aux membres du personnel d'appliquer des actions favorables pour l'environnement dans leur milieu de travail, en continuité avec leurs propres valeurs environnementales (Mejia et Sattler, 2009). Les auteurs citent en exemple le recyclage dans le cadre du travail ainsi que la collecte des batteries usagées des téléavertisseurs. Les infirmières et infirmiers peuvent participer à la mise en place de ces comités et s'y impliquer activement en vue de contribuer à l'élaboration de politiques environnementales au sein des établissements de santé.

CONCLUSION

Les changements climatiques étant une préoccupation majeure de la relève infirmière, mais également de la population québécoise, le Comité jeunesse est d'avis qu'il est prioritaire et urgent d'intégrer la question environnementale au cœur de la profession infirmière. Compte tenu de la relation unique de confiance entre les membres de la profession infirmière et la population, il est tout indiqué que ceux-ci intègrent les notions de santé environnementale à leur évaluation, à leurs enseignements et à leurs soins, dans le but d'éveiller la conscience environnementale et de contribuer à la lutte contre changements climatiques et ainsi, de limiter leurs impacts sur la santé.

AVIS

CONSIDÉRANT QUE le Bureau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec a constitué le Comité jeunesse (ci-après « Comité ») par la **Motion 97-06-05**, lors de sa séance des 26 et 27 juin 1997, lequel a pour mandat d'explorer les questions relatives à la relève infirmière et de prendre position sur les enjeux de la profession qui la concernent;

CONSIDÉRANT QUE les rôles et les responsabilités des membres, la composition et le fonctionnement du Comité sont prévus dans la *Procédure sur le fonctionnement du Comité jeunesse* (ci-après « Procédure »), telle qu'approuvée par le Comité de direction le 31 octobre 2019, laquelle découle de l'application de la *Politique sur les comités* telle que révisée par la résolution **[CA-2019-10-03/04] 10.8**;

ATTENDU QUE l'ensemble des membres de la profession infirmière doivent être sensibilisés et formés sur les enjeux climatiques et leurs conséquences sur la santé;

ATTENDU QUE des actions individuelles et collectives favorables à l'environnement doivent impérativement être mises en place par le Comité jeunesse et l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec;

ATTENDU QUE les infirmières et infirmiers, de par leur rôle clé, prennent part à la lutte contre les changements climatiques;

CONSIDÉRANT QUE le Comité a adopté unanimement l'avis intitulé *Les changements climatiques et la pratique infirmière : prendre sa place en tant qu'acteur clé*, conformément à sa Procédure et qui se lit comme suit : « Le Comité jeunesse de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec est d'avis que les infirmières et les infirmiers doivent prendre leur place dans la lutte contre les changements climatiques afin d'être des leaders en santé environnementale. »

Le Comité jeunesse recommande au Conseil d'administration de l'OIIQ de :

DE PRENDRE ACTE de l'avis du Comité jeunesse intitulé « **Les changements climatiques et la pratique infirmière : prendre sa place en tant qu'acteur clé** », selon lequel *les infirmières et les infirmiers doivent prendre leur place dans la lutte contre les changements climatiques afin d'être des leaders en santé environnementale*;

D'AUTORISER la diffusion de l'avis par le Comité jeunesse;

DE DEMANDER l'avis du Comité de la formation des infirmières quant à l'adéquation entre la formation initiale et les besoins de la population en termes d'enjeux climatiques et de santé environnementale;

DE S'ASSURER que la mise en œuvre de la planification stratégique reflète la préoccupation de l'OIIQ et du Comité jeunesse de l'OIIQ quant aux impacts des enjeux climatiques sur la pratique infirmière.

Références

- Adlong, W., et Dietsch, E. (2015). Nursing and climate change: An emerging connection. *Collegian*, 22(1), 19-24.
- Allen, P.J. (2015). Climate change: It's our problem. *Pediatric Nursing*, 41(1), 42.
- Anaker, A., Nilsson, M., Holmner, A., et Elf, M. (2015). Nurses' perceptions of climate and environmental issues: A qualitative study. *Journal of Advanced Nursing*, 71(8), 1883-1891.
- Bélanger, D., Gosselin, P., Bustinza, R., et Campagna, C. (2019). *Changements climatiques et santé : prévenir, soigner et s'adapter*. Québec, QC : Presses de l'Université Laval.
- Cook, C., Schenk, B., et Demorest, S. (2018). Nurse leading on climate and health issues. *Alabama Nurse*, 17.
- Institut national de santé publique du Québec. (s.d.). *Changements climatiques et migrations humaines*. Repéré à <http://www.monclimatmasante.qc.ca/public/migrations.aspx>
- Leffers, J., Levy, R.M., Nicholas, P.K., et Sweeney, C.F. (2017). Mandate for the nursing profession to address climate change through nursing education. *Journal of Nursing Scholarship*, 49(6), 679-687.
- Mejia, E.A., et Sattler, B. (2009). Starting a health care system green team. *AORN Journal*, 90(1), 33-40.
- Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ). 2019. *Changements climatiques et impacts sur la santé*. Repéré à <https://www.oiiq.org/en/le-role-societal-de-l-oiiq-une-posture-davantage-affirmee?inheritRedirect=true>
- Organisation mondiale de la santé. (2018). *Changement climatique et santé*. Repéré à <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/climate-change-and-health>
- Statistique Canada. (2008). *L'activité humaine et l'environnement : statistiques annuelles 2007 et 2008*. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/16-201-x/16-201-x2007000-fra.pdf>

Annexe 1

Règles écoresponsables relatives au fonctionnement du Comité

PRÉAMBULE

La protection de l'environnement, l'utilisation optimale des ressources et la diminution de l'empreinte écologique sont des préoccupations quotidiennes des membres du Comité jeunesse. Les changements climatiques étant un enjeu majeur pour la relève, le Comité jeunesse désire faire sa part en se dotant d'une politique environnementale, et ce, afin de réduire son impact environnemental et ainsi, de contribuer à freiner le déclin environnemental. Celle-ci sera révisée annuellement par le Comité et un rapport découlant des retombées et des efforts de l'application de cette politique sera joint au rapport annuel d'activités du Comité jeunesse.

Le Comité jeunesse a la ferme conviction que chaque petit geste posé au quotidien est important et contribuera à mettre en place des interventions concrètes de développement durable. Le Comité jeunesse s'engage à améliorer continuellement sa politique et ses interventions afin de répondre à cet enjeu.

Ainsi, par ces règles écoresponsables, le Comité jeunesse et chacun de ses membres s'engagent à :

PRINCIPE GÉNÉRAL

- Gérer ses activités annuelles de façon écoresponsable et en conformité avec les principes de réduction de l'impact écologique.

Gestion des réunions

- Réduire l'impact environnemental découlant de la tenue de ses quatre réunions annuelles en éliminant l'utilisation du papier. Le Comité jeunesse sera dorénavant un comité « sans papier » lors de ses réunions.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à la consommation numérique en : 1) réalisant un tri régulier des courriels afin de supprimer tout courriel non pertinent, 2) téléchargeant les pièces jointes afin de supprimer les courriels qui en sont pourvus et 3) en ayant une gestion optimale des documents partagés dans le nuage numérique afin d'éviter une abondance de documents désuets et non pertinents.

Transport

- Pour ses membres provenant des différentes régions administratives du Québec, réfléchir à chaque tenue de réunion sur les actions à poser afin de diminuer leurs émissions de GES, par exemple par l'utilisation du covoiturage ou du transport actif et collectif.
- Pour ses membres provenant de régions éloignées, considérer la possibilité de participer aux rencontres à partir de la plateforme permettant la visioconférence.

Règles écoresponsables relatives au fonctionnement du Comité

- Pour ses membres ayant domicile dans la grande région de Montréal, considérer à chaque réunion l'utilisation de transport actif et collectif pour ses déplacements vers le lieu de la rencontre, soit le siège social de l'OIIQ.
- Dans la mesure du possible, compenser les émissions de carbone des déplacements en avion par l'achat de crédits-carbone auprès d'une institution reconnue à partir du budget annuel du Comité jeunesse.
- Lors des déplacements à Montréal, encourager une utilisation optimale des transports en commun ou en maximisant l'utilisation du transport sélectionné. Par exemple, utiliser un taxi à sa pleine capacité pour le déplacement.

Réduction des déchets

- Éliminer l'utilisation des matériaux à usage unique et les remplacer par des matériaux durables. Par exemple, le Comité s'engage à apporter lors de ses déplacements des ustensiles et des bouteilles réutilisables afin de réduire leur empreinte lors des repas.
- Lorsque possible, encourager les repas de type collectif (par exemple, un buffet froid) afin d'éliminer les contenants individuels.
- Éliminer, lors des réunions, les collations dotées d'un emballage à usage unique afin de privilégier les aliments en vrac.
- Privilégier l'utilisation d'un filtre réutilisable pour l'infusion du café afin d'éliminer les dosettes à usage unique nuisibles pour l'environnement.
- Encourager la consommation de produits locaux lors des réunions.
- Avoir une gestion saine des déchets en réduisant au maximum l'envoi au centre d'enfouissement, par exemple en compostant ou recyclant à l'aide d'un tri efficace.

Activités et promotion

- Le cas échéant, privilégier des articles promotionnels écoresponsables lors des activités du Comité jeunesse.

Hébergement

- Refuser l'utilisation des contenants à usage unique offerts dans les hôtels en apportant ses produits d'hygiène personnels.